

Chapitre Regards Croisés 1.1 : Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?

Notions de première à réviser

L'Etat-providence est une forme d'Etat qui intervient dans l'économie et organise une protection sociale de façon à garantir la cohésion sociale. Il existe différents Etats-providence selon la combinaison des logiques d'assurance et d'assistance.

Les prélèvements obligatoires sont des impôts, des taxes et des cotisations sociales que les agents économiques doivent verser aux administrations publiques.

Les revenus de transfert (ou revenus sociaux) sont des revenus qui correspondent à la redistribution opérée par les pouvoirs publics (Etat et protection sociale). Ils visent à lutter contre la pauvreté, l'absence de revenus liés à la vieillesse ou la perte d'emploi, la hausse des dépenses liées à la famille, ou à la santé.

Notions de terminale à acquérir

L'égalité revêt trois formes : l'égalité des droits, l'égalité des chances et l'égalité des situations. L'égalité des droits est atteinte quand tous les individus sont égaux devant la loi. L'égalité des chances est l'égalité des capacités des individus à rejoindre une place donnée dans la société. L'égalité des situations (ou égalité réelle) concerne l'égal accès aux ressources rares et socialement prisées.

La discrimination correspond à un traitement différencié des individus en raison de leur appartenance à une catégorie spécifique (genre, couleur, ethnie, quartier, etc.)

Le principe de l'assurance est une forme de protection contre les risques sociaux dans laquelle ne sont protégés que les individus qui ont cotisé. Les risques sont ainsi mutualisés.

Le principe de l'assistance est une forme de protection contre les risques sociaux destinée à tous les individus dans le besoin et financée par la collectivité (donc sans obligation de contribuer). Ce principe est inspiré de la révolution Française et de la charité chrétienne.

Les services collectifs sont des services non marchands mis à disposition des ménages par l'Etat ou les associations. Ces services sont non individualisables, c'est le cas des routes, de la sécurité ou individualisables, c'est le cas de la santé, de l'éducation.

La fiscalité recouvre l'ensemble des impôts et des taxes perçus par les collectivités publiques.

Les prestations sociales sont des versements en nature ou en espèces versés aux ménages pour compenser la réalisation de risques sociaux (maladie, vieillesse, chômage, accident du travail, famille).

Les cotisations sociales sont des versements obligatoires effectués par les employeurs et les salariés pour financer les dépenses de prestations sociales

La redistribution rassemble toutes les opérations dont le but est de modifier la répartition primaire des revenus (revenus du travail, revenus de la propriété c'est-à-dire du capital et revenus mixtes) c'est-à-dire les revenus contrepartie d'une participation à l'activité de production. La redistribution peut être verticale (du haut vers le bas de l'échelle des revenus) ou horizontale (à un même niveau de l'échelle des revenus, au titre de la santé, de la famille, de la retraite, du chômage, des accidents du travail). Elle s'opère également par des services publics.

La protection sociale représente l'ensemble des dispositifs mis en place pour faire face à la réalisation des risques sociaux (maladie, vieillesse, chômage, accident du travail, famille).

La justice sociale est l'ensemble des principes adoptés pour lutter contre les inégalités. En tant que jugement de valeur, elle est relative dans le temps et dans l'espace.

Les pouvoirs publics sont les autorités qui déterminent et conduisent l'action publique.

Plan du chapitre

- 1- Sur quels fondements baser les politiques de lutte contre les inégalités ?
- 2 – Par quels moyens les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?
- 3 – Quelles contraintes pèsent sur l'intervention des pouvoirs publics.

Ex 1 : Sensibilisation – Problématiser un sujet de dissertation – Dans quelle mesure l'action des pouvoirs publics est-elle efficace pour lutter contre les inégalités ? à partir de l'actualité (extraits de JT à retrouver sur le site des webclass).

1- Sur quels fondements baser les politiques de lutte contre les inégalités ?

* Comment définir ce qu'est une société juste ?

Exercice 2: Je réponds en ligne à un petit sondage à partir d'une situation proposée par A.Sen Je vais ainsi réfléchir à ma conception de la justice sociale

☞ **Lien avec la philosophie** : justice distributive et justice commutative chez Aristote

Pour penser la justice et donc l'harmonie de la vie en société, Aristote (4^{ème} siècle avant J.C, éthique à Nicomaque) avait déjà montré que toute société devait penser à la fois le principe d'égalité entre les individus et le principe de répartition des richesses. Penser les relations entre les individus : pour échanger entre eux les individus doivent être égaux, placés sur un même plan, ce que cède l'un doit être égal (arithmétiquement) à ce qu'il reçoit. Il s'agit de la justice commutative (la réflexion sur l'égalité dans l'échange peut porter évidemment sur les relations marchandes, mais aussi par extension sur les relations salariales, politiques, matrimoniales, amicales...). Penser la répartition des richesses (ou des honneurs) : il s'agit de la justice distributive. Cette dimension renvoie donc à la façon dont ressources rares et socialement prisées sont réparties dans la société. La vie en société nécessite des principes acceptés de tous.

* Quels sont les critères de justice sociale que les Etats-providence doivent hiérarchiser entre-eux ?

Exercice 3 : Je complète la fiche de cours à partir de la vidéo déposée sur le site.

Exercice 4 : Exercices d'application pour vérifier l'acquisition des notions vues dans la fiche.

A - A partir du Doc 1 p 290 La réforme médicale du gouvernement : l'égalité contre la liberté.

1 – J'identifie les deux injustices que l'Etat doit tenter de traiter.

2 – Ces deux injustices sont-elles faciles à concilier ?

3 – En quoi s’agit-il de préserver la cohésion sociale ?

B – A partir du Doc 1 p 288 La longue marche vers l’égalité formelle entre les femmes et les hommes.

1 – J’identifie quel type d’égalité visent ces nouvelles lois : l’égalité des droits, l’égalité des chances, l’égalité des conditions ?

2 – L’égalité des droits signifie-t-elle l’égalité des conditions ?

C – A partir du document Doc 4 p 291 Certaines formes d’inégalités sont moins bien perçues que d’autres.

1 – Les perceptions présentées renvoient-elles à l’égalité des droits, l’égalité de chances ou bien l’égalité des conditions ?

D – A partir du document 1 p 208 Des choix de filière très différenciés selon le milieu social.

1 – Les inégalités représentées renvoient-elles à l’égalité des droits, l’égalité de chances ou bien l’égalité des conditions ?

E - Ainsi justifiait-on la mise en place des systèmes de discrimination positive (affirmative action) aux USA :

Imaginons un 100 mètres dans lequel un des deux coureurs aurait les jambes attachées. Durant le temps qu’il lui faut pour faire 10 mètres, l’autre en a déjà fait 50. Comment rectifier la situation ? Doit-on simplement délivrer le premier coureur de ses liens et laisser la course se poursuivre, en considérant désormais qu’il y a « égalité des chances » ? Pourtant, l’un des coureurs a toujours 40 mètres d’avance sur l’autre. Est-ce que la solution la plus juste ne consisterait pas plutôt à permettre au coureur qui était attaché de rattraper son retard de 40 mètres ? [...] Ce serait là agir concrètement dans le sens de l’égalité. (That would be affirmative action towards equality.) [...] En vérité, on ne peut pas considérer avoir été parfaitement équitable envers une personne enchaînée si l’on se contente de la débarrasser de ses chaînes et de lui faire prendre place sur la ligne de départ [...] en lui disant : « Voilà. Tu es libre de rivaliser avec tous les autres. »

Discours de Lyndon Johnson devant l’université noire de Howard (4 Juin 1965), cité par Daniel SABBAGH, L’égalité par le droit. Les paradoxes de la discrimination positive aux Etats-Unis, Economica 2003.

1 – J’explique en quoi consiste une politique de discrimination positive.

2 – Je cite un exemple de discrimination positive pratiquée en France.

3 – En quoi cette politique correspond à la vision de la justice sociale de J.Rawls ?

F – A partir du Doc 1 p 292 du manuel, Les trois types d’Etat-providence selon Gosta Esping-Anderson.

1 - Lequel se ces trois types d’Etat providence vise le plus l’égalité des droits, l’égalité des conditions, l’égalité des chances ?

2 – Par quels moyens les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?

Les pouvoirs publics disposent de quatre grands instruments pour lutter contre les inégalités : la fiscalité, la redistribution et la protection sociale, les services collectifs, et les mesures de lutte contre les discriminations.

Description de la démarche : 1^{ère} étape = constitution des groupes (A à L) de trois personnes maximum et préparation des réponses. 2^{nde} étape = mise en commun, dépôt de la réponse corrigée sur Moodle. 3^{ème} étape : écriture de la synthèse des thèmes (à l’aide d’un représentant de chaque groupe). 4^{ème} étape : écriture de la synthèse générale (à l’aide d’un représentant de chaque thème).

Exercice 5 : Travaux de groupes. Je rassemble les connaissances nécessaires pour présenter à la classe un des quatre moyens employé par l’Etat. Je rédige mes notes à l’aide d’un traitement de texte.

A : La fiscalité et la redistribution B : La protection sociale et la redistribution C : Les services collectifs gratuits et la redistribution D : Les mesures de lutte contre les discriminations

Ce qu’il faudra retenir :

La fiscalité	La lutte contre les discriminations	Les services collectifs	La protection sociale
Définition	Définition	Définition	Définition
Illustration : Fiscalité sur les revenus/le patrimoine/la consommation	Illustration : 4 formes différentes	Illustration : l’école	Mécanisme assurance/assistance
Info : la première recette fiscale pour l’Etat	Mécanismes : la loi, la sensibilisation, les mesures correctives (discriminations positives)	Mécanisme : l’effet redistributif sur le revenu disponible ajusté.	Illustrations : les risques sociaux et les prestations assurantielles/assitantielles
Mécanisme : l’impôt progressif	Illustration des quatre mécanismes	Illustrations : services collectifs et inégalités	Mécanisme : effet sur la redistribution horizontale
Mécanisme : l’impôt participe à la redistribution verticale	Mécanisme : l’exemple de la parité en politique, le travail handicapé	Mécanisme : éducation, destination des transferts en nature	Mécanisme : effet sur la lutte contre la pauvreté.

Exercice 6 : Test socratique pour vérifier l’acquisition des notions.

3 - Quelles contraintes pèsent sur l’intervention des pouvoirs publics ?

* Les contraintes pesant sur les moyens.

* Les contraintes pesant sur l’efficacité.

* Les contraintes liées aux effets pervers de la protection sociale.

Exercice 7 : Test Plickers + carte mentale du cours